



# REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Commune - Commune de Voglans (1)**  
**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21730329600016

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE AIX LES BAINS

**M 14**

**Compte administratif**  
 **voté par nature**

BUDGET : Budget Communal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le



ID : 073-217303296-20240311-2024\_011-DE

## I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

## III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

## IV - Annexes (6)

### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	30
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A4 - Etat des provisions	33
A5 - Etalement des provisions	34
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	37
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	38
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	39
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	40
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	41
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	42
A8 - Etat des charges transférées	43
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	44
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	45
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	48
A10.3 - Opérations liées aux cessions	49
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	50
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	51
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	52
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	53
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	55
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	56
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	57
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	58
B1.6 - Etat des engagements reçus	59
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	60
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

**C - Autres éléments d'informations**

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain

**D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures**

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

62

64

65

66

Sans Objet

Sans Objet

67

Sans Objet

Sans Objet

Sans Objet

68

69

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE  
73329Commune de Voglans  
Budget CommunalI – INFORMATIONS GENERALES  
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERESI  
A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LAC DU BOURGET	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	44,61 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	73,43 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	74,31 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE(1)**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 375 556,48	G	2 853 911,85
	Section d'investissement	B	2 340 905,53	H	1 296 151,29
		+		+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	110 573,27 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 118 382,01 (si excédent)
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	4 716 462,01	= G+H+I+J	5 379 018,42
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	443 715,15	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	443 715,15	= K+L	0,00
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 375 556,48	= G+I+K	2 964 485,12
	Section d'investissement	= B+D+F	2 784 620,68	= H+J+L	2 414 533,30
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	5 160 177,16	= G+H+I+J+K+L	5 379 018,42

### DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	K
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	443 715,15
010	Stocks (4)	0,00	L
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

# ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

Collectivité : Commune de Voglans

Budget : Budget Communal

2023

Compte	Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
1641 - Emprunts en euros		220 197,86 €	220 197,86 €	0,00 €
2031 - Frais d'études		150 000,00 €	60 497,35 €	0,00 €
2041511 - GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études		4 200,00 €	0,00 €	0,00 €
2111 - Terrains nus		100 000,00 €	77 725,00 €	0,00 €
2128 - Autres agencements et aménagements de terrains		300 000,00 €	27 639,54 €	0,00 €
21312 - Bâtiments scolaires		157 000,00 €	48 728,63 €	0,00 €
21318 - Autres bâtiments publics		142 500,00 €	25 341,00 €	0,00 €
2135 - Installat° générales, agencements, aménagements des construct°		1 370 000,00 €	1 539 899,08 €	307 587,78 €
2151 - Réseaux de voirie		697 500,00 €	236 462,29 €	123 092,97 €
2152 - Installations de voirie		2 500,00 €	8 484,95 €	0,00 €
21578 - Autre matériel et outillage de voirie		5 000,00 €	5 588,59 €	0,00 €
2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers		138 000,00 €	13 618,49 €	13 034,40 €
2182 - Matériel de transport		43 000,00 €	14 300,00 €	0,00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique		10 706,90 €	16 370,00 €	0,00 €
2184 - Mobilier		15 000,00 €	485,00 €	0,00 €
2312 - Agencements et aménagements de terrains		2 000,00 €	1 779,38 €	0,00 €
<b>Total des dépenses</b>		<b>3 357 604,76 €</b>	<b>2 297 118,16 €</b>	<b>443 715,15 €</b>

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 073-217303296-20240311-2024\_011-DE

# ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN RECETTE

2023

Budget : Budget Communal

Collectivité : Commune de Voglans

Compte	Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		1 118 382,01 €	1 118 382,01 €	0,00 €
024 - Produits de cessions		870 000,00 €	0,00 €	0,00 €
10222 - F.C.T.V.A.		150 000,00 €	92 277,65 €	0,00 €
10228 - Taxe d'aménagement		54 200,00 €	103 868,64 €	0,00 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés		600 000,00 €	600 000,00 €	0,00 €
1311 - Etat et établissements nationaux		150 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total des recettes</b>		<b>2 942 582,01 €</b>	<b>1 914 528,30 €</b>	<b>0,00 €</b>



Le Maire,  
**Yves MERCIER**

Le RESPONSABLE  
du SGC VAIX LES BAINS  
Pascal RAMPNOUX





Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Titres restant à c.
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	443 715,15	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	891 600,00	766 203,79	19 491,87	0,00	105 904,34
012	Charges de personnel, frais assimilés	873 400,00	836 700,29	0,00	0,00	36 699,71
014	Atténuations de produits	46 000,00	37 595,00	0,00	0,00	8 405,00
65	Autres charges de gestion courante	194 300,00	184 033,69	0,00	0,00	10 266,31
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 005 300,00</b>	<b>1 824 532,77</b>	<b>19 491,87</b>	<b>0,00</b>	<b>161 275,36</b>
66	Charges financières	30 667,52	30 667,52	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	859,32	0,00	0,00	2 140,68
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	3 000,00	0,00			3 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 041 967,52</b>	<b>1 856 059,61</b>	<b>19 491,87</b>	<b>0,00</b>	<b>166 416,04</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	409 811,19				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	5 211,56	500 005,00			-494 793,44
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>415 022,75</b>	<b>500 005,00</b>			<b>-84 982,25</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 456 990,27</b>	<b>2 356 064,61</b>	<b>19 491,87</b>	<b>0,00</b>	<b>81 433,79</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	4 000,00	5 860,13	0,00	0,00	-1 860,13
70	Produits services, domaine et ventes div	168 260,00	95 414,20	48 560,00	0,00	24 285,80
73	Impôts et taxes	1 814 157,00	1 758 442,64	0,00	0,00	55 714,36
74	Dotations et participations	37 000,00	83 597,15	0,00	0,00	-46 597,15
75	Autres produits de gestion courante	310 000,00	308 577,01	0,00	0,00	1 422,99
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 333 417,00</b>	<b>2 251 891,13</b>	<b>48 560,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 965,87</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	13 000,00	553 460,72	0,00	0,00	-540 460,72
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 346 417,00</b>	<b>2 805 351,85</b>	<b>48 560,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-507 494,85</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 346 417,00</b>	<b>2 805 351,85</b>	<b>48 560,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-507 494,85</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>110 573,27</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	150 000,00	55 462,25	0,00	94 537,75
204	Subventions d'équipement versées	4 200,00	0,00	0,00	4 200,00
21	Immobilisations corporelles	2 981 206,90	2 063 466,04	443 715,15	474 025,71
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 000,00	1 779,38	0,00	220,62
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>3 137 406,90</b>	<b>2 120 707,67</b>	<b>443 715,15</b>	<b>572 984,08</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	220 197,86	220 197,86	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>220 197,86</b>	<b>220 197,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>3 357 604,76</b>	<b>2 340 905,53</b>	<b>443 715,15</b>	<b>572 984,08</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 357 604,76</b>	<b>2 340 905,53</b>	<b>443 715,15</b>	<b>572 984,08</b>
	<b>Pour information</b>	(2) 0,00			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>150 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>150 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	204 200,00	196 146,29	0,00	8 053,71
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	600 000,00	600 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	870 000,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 674 200,00</b>	<b>796 146,29</b>	<b>0,00</b>	<b>878 053,71</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 824 200,00</b>	<b>796 146,29</b>	<b>0,00</b>	<b>1 028 053,71</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	409 811,19			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	5 211,56	500 005,00		-494 793,44
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>415 022,75</b>	<b>500 005,00</b>		<b>-84 982,25</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 239 222,75</b>	<b>1 296 151,29</b>	<b>0,00</b>	<b>943 071,46</b>

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis
	<b>Pour information</b>	(2) <b>1 118 382,01</b>	
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	785 695,66		785 695,66
012	Charges de personnel, frais assimilés	836 700,29		836 700,29
014	Atténuations de produits	37 595,00		37 595,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	184 033,69		184 033,69
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	30 667,52	0,00	30 667,52
67	Charges exceptionnelles	859,32	500 005,00	500 864,32
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>1 875 551,48</b>	<b>500 005,00</b>	<b>2 375 556,48</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>			<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	220 197,86	0,00	220 197,86
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	55 462,25	0,00	55 462,25
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 063 466,04	0,00	2 063 466,04
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 779,38	0,00	1 779,38
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>2 340 905,53</b>	<b>0,00</b>	<b>2 340 905,53</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>			<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 860,13		5 860,13
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	143 974,20		143 974,20
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 758 442,64		1 758 442,64
74	Dotations et participations	83 597,15		83 597,15
75	Autres produits de gestion courante	308 577,01	0,00	308 577,01
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	553 460,72	0,00	553 460,72
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>2 853 911,85</b>	<b>0,00</b>	<b>2 853 911,85</b>
<b>Pour information</b>				<b>110 573,27</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>110 573,27</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	196 146,29	0,00	196 146,29
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	600 000,00		600 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		360 707,75	360 707,75
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	139 297,25	139 297,25
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>796 146,29</b>	<b>500 005,00</b>	<b>1 296 151,29</b>
<b>Pour information</b>				<b>1 118 382,01</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>1 118 382,01</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>891 600,00</b>	<b>766 203,79</b>	<b>19 491,87</b>	<b>0,00</b>	<b>105 904,34</b>
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	100 000,00	95 820,06	0,00	0,00	4 179,94
60611	Eau et assainissement	25 000,00	687,86	0,00	0,00	24 312,14
60612	Energie - Electricité	165 000,00	151 499,65	0,00	0,00	13 500,35
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	1 975,37	0,00	0,00	-1 975,37
60622	Carburants	3 500,00	3 906,35	0,00	0,00	-406,35
60623	Alimentation	3 100,00	5 618,01	0,00	0,00	-2 518,01
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	44,06	0,00	0,00	455,94
60631	Fournitures d'entretien	8 000,00	9 727,26	0,00	0,00	-1 727,26
60632	Fournitures de petit équipement	20 000,00	21 399,07	420,00	0,00	-1 819,07
60633	Fournitures de voirie	1 100,00	340,55	0,00	0,00	759,45
60636	Vêtements de travail	2 000,00	1 557,76	0,00	0,00	442,24
6064	Fournitures administratives	7 000,00	5 616,19	0,00	0,00	1 383,81
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	7 000,00	7 173,51	0,00	0,00	-173,51
6067	Fournitures scolaires	12 000,00	10 732,90	0,00	0,00	1 267,10
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	2 103,87	0,00	0,00	7 896,13
611	Contrats de prestations de services	25 000,00	20 443,98	0,00	0,00	4 556,02
6135	Locations mobilières	10 000,00	27 580,02	0,00	0,00	-17 580,02
614	Charges locatives et de copropriété	7 000,00	5 958,66	0,00	0,00	1 041,34
61521	Entretien terrains	35 000,00	36 165,51	0,00	0,00	-1 165,51
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	11 041,86	0,00	0,00	-1 041,86
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	15 000,00	9 746,55	0,00	0,00	5 253,45
615231	Entretien, réparations voiries	16 000,00	17 221,01	5 417,16	0,00	-6 638,17
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	636,60	1 331,28	0,00	3 032,12
61524	Entretien bois et forêts	0,00	6 216,00	0,00	0,00	-6 216,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	5 598,30	0,00	0,00	-598,30
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	7 809,49	0,00	0,00	-3 809,49
6156	Maintenance	90 000,00	80 470,65	0,00	0,00	9 529,35
6161	Multirisques	25 000,00	24 092,84	0,00	0,00	907,16
6168	Autres primes d'assurance	13 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
617	Etudes et recherches	76 000,00	63 786,38	0,00	0,00	12 213,62
6182	Documentation générale et technique	10 000,00	9 480,99	272,97	0,00	246,04
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	4 835,80	0,00	0,00	-835,80
6188	Autres frais divers	1 000,00	117,12	0,00	0,00	882,88
6226	Honoraires	60 000,00	20 145,21	12 050,46	0,00	27 804,33
6227	Frais d'actes et de contentieux	25 000,00	9 074,62	0,00	0,00	15 925,38
6228	Divers	500,00	60,00	0,00	0,00	440,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	1 442,60	0,00	0,00	2 557,40
6232	Fêtes et cérémonies	8 000,00	6 766,03	0,00	0,00	1 233,97
6236	Catalogues et imprimés	0,00	480,00	0,00	0,00	-480,00
6238	Divers	1 000,00	745,00	0,00	0,00	255,00
6247	Transports collectifs	16 000,00	16 417,00	0,00	0,00	-417,00
6256	Missions	600,00	1 037,09	0,00	0,00	-437,09
6261	Frais d'affranchissement	3 800,00	2 983,03	0,00	0,00	816,97
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	12 305,65	0,00	0,00	-2 305,65
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	653,88	0,00	0,00	346,12
6281	Concours divers (cotisations)	6 500,00	6 528,81	0,00	0,00	-28,81
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	6 584,66	0,00	0,00	-1 584,66
6284	Redevances pour services rendus	1 000,00	364,98	0,00	0,00	635,02
63512	Taxes foncières	33 000,00	31 211,00	0,00	0,00	1 789,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>873 400,00</b>	<b>836 700,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36 699,71</b>
6218	Autre personnel extérieur	132 000,00	132 429,36	0,00	0,00	-429,36
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 300,00	2 183,81	0,00	0,00	116,19
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	4 000,00	3 695,20	0,00	0,00	304,80
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 000,00	10 218,23	0,00	0,00	-218,23
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 500,00	1 385,73	0,00	0,00	114,27
6411	Personnel titulaire	366 000,00	362 902,63	0,00	0,00	3 097,37
6413	Personnel non titulaire	153 600,00	137 355,25	0,00	0,00	16 244,75
6417	Rémunérations des apprentis	6 000,00	3 375,51	0,00	0,00	2 624,49
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	93 500,00	90 637,50	0,00	0,00	2 862,50
6453	Cotisations aux caisses de retraites	63 000,00	58 037,08	0,00	0,00	4 962,92
6455	Cotisations pour assurance du personnel	24 000,00	20 525,99	0,00	0,00	3 474,01
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	64,42	0,00	0,00	-64,42
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	16 000,00	8 695,98	0,00	0,00	7 304,02
64731	Allocations chômage versées directement	1 000,00	913,00	0,00	0,00	87,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	200,00	0,00	0,00	300,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Restes à 31/12	Crédits
			Mandats émis	Charges rattachées		
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	4 080,60	0,00	0,00	-4 080,60
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>46 000,00</b>	<b>37 595,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 405,00</b>
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	42 000,00	37 595,00	0,00	0,00	4 405,00
7489	Reverst, restitut° sur autres attribut°	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>194 300,00</b>	<b>184 033,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 266,31</b>
6531	Indemnités	73 000,00	72 561,85	0,00	0,00	438,15
6532	Frais de mission	100,00	19,86	0,00	0,00	80,14
6533	Cotisations de retraite	3 200,00	3 079,28	0,00	0,00	120,72
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	8 000,00	7 785,98	0,00	0,00	214,02
6535	Formation	1 500,00	733,00	0,00	0,00	767,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	147,41	0,00	0,00	-147,41
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
65548	Autres contributions	55 000,00	55 044,96	0,00	0,00	-44,96
6558	Autres contributions obligatoires	4 000,00	4 605,00	0,00	0,00	395,00
657362	Subv. fonct. CCAS	6 500,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	38 000,00	34 555,00	0,00	0,00	3 445,00
65888	Autres	0,00	1,35	0,00	0,00	-1,35
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>2 005 300,00</b>	<b>1 824 532,77</b>	<b>19 491,87</b>	<b>0,00</b>	<b>161 275,36</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>30 667,52</b>	<b>30 667,52</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 667,52	30 667,52	0,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>3 000,00</b>	<b>859,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 140,68</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	859,32	0,00	0,00	2 140,68
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>3 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 000,00</b>
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
<b>022</b>	<b>Dépenses Imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>2 041 967,52</b>	<b>1 856 059,61</b>	<b>19 491,87</b>	<b>0,00</b>	<b>166 416,04</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>409 811,19</b>	<b>0,00</b>			<b>409 811,19</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	<b>5 211,56</b>	<b>500 005,00</b>			<b>-494 793,44</b>
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	139 297,25			-139 297,25
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	360 707,75			-360 707,75
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	5 211,56	0,00			5 211,56
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>415 022,75</b>	<b>500 005,00</b>			<b>-84 982,25</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>415 022,75</b>	<b>500 005,00</b>			<b>-84 982,25</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 456 990,27</b>	<b>2 356 064,61</b>	<b>19 491,87</b>	<b>0,00</b>	<b>81 433,79</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>4 000,00</b>	<b>5 860,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 860,13</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	4 000,00	4 624,13	0,00	0,00	-624,13
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	1 236,00	0,00	0,00	-1 236,00
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>168 260,00</b>	<b>95 414,20</b>	<b>48 560,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 285,80</b>
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 500,00	1 070,00	0,00	0,00	430,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	3 500,00	4 796,60	0,00	0,00	-1 296,60
7062	Redevances services à caractère culturel	260,00	0,00	0,00	0,00	260,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	105 000,00	88 588,06	0,00	0,00	16 411,94
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	50 000,00	0,00	48 560,00	0,00	1 440,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	8 000,00	959,54	0,00	0,00	7 040,46
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>1 814 157,00</b>	<b>1 758 442,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 714,36</b>
73111	Impôts directs locaux	843 592,00	800 756,00	0,00	0,00	42 836,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	1 389,00	0,00	0,00	-1 389,00
73211	Attribution de compensation	803 565,00	803 565,00	0,00	0,00	0,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	20 000,00	10 950,00	0,00	0,00	9 050,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	35 000,00	33 376,63	0,00	0,00	1 623,37
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	112 000,00	108 406,01	0,00	0,00	3 593,99
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>37 000,00</b>	<b>83 597,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-46 597,15</b>
7411	Dotation forfaitaire	0,00	1 904,00	0,00	0,00	-1 904,00
74121	Dotation de solidarité rurale	30 000,00	19 696,00	0,00	0,00	10 304,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	293,00	0,00	0,00	-293,00
744	FCTVA	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
74718	Autres participations Etat	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
7478	Participat° Autres organismes	1 000,00	12 227,15	0,00	0,00	-11 227,15
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	49 477,00	0,00	0,00	-49 477,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>310 000,00</b>	<b>308 577,01</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 422,99</b>
752	Revenus des immeubles	310 000,00	306 419,11	0,00	0,00	3 580,89
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	2 157,90	0,00	0,00	-2 157,90
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>2 333 417,00</b>	<b>2 251 891,13</b>	<b>48 560,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 965,87</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>13 000,00</b>	<b>553 460,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-540 460,72</b>
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	3 000,00	5 303,15	0,00	0,00	-2 303,15
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	500 005,00	0,00	0,00	-500 005,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,00	48 152,57	0,00	0,00	-38 152,57
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>2 346 417,00</b>	<b>2 805 351,85</b>	<b>48 560,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-507 494,85</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 346 417,00</b>	<b>2 805 351,85</b>	<b>48 560,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-507 494,85</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>110 573,27</b>				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>Stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	<b>150 000,00</b>	<b>55 462,25</b>	<b>0,00</b>	<b>94 537,75</b>
2031	Frais d'études	150 000,00	55 462,25	0,00	94 537,75
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (sauf opérations)</b>	<b>4 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 200,00</b>
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	4 200,00	0,00	0,00	4 200,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (sauf opérations)</b>	<b>2 981 206,90</b>	<b>2 063 466,04</b>	<b>443 715,15</b>	<b>474 025,71</b>
2111	Terrains nus	100 000,00	77 725,00	0,00	22 275,00
2112	Terrains de voirie	0,00	6 594,60	0,00	-6 594,60
2128	Autres agencements et aménagements	300 000,00	27 639,54	0,00	272 360,46
21312	Bâtiments scolaires	157 000,00	48 729,63	0,00	108 270,37
21318	Autres bâtiments publics	142 500,00	25 341,00	0,00	117 159,00
2135	Installations générales, agencements	1 370 000,00	1 539 899,08	307 587,78	-477 486,86
2151	Réseaux de voirie	697 500,00	236 462,29	123 092,97	337 944,74
2152	Installations de voirie	2 500,00	8 484,95	0,00	-5 984,95
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 000,00	5 588,59	0,00	-588,59
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	20 813,57	0,00	-20 813,57
21757	Matériel, outillage voirie (mise à dispo	0,00	20 280,00	0,00	-20 280,00
2181	Installat° générales, agencements	138 000,00	13 618,49	13 034,40	111 347,11
2182	Matériel de transport	43 000,00	14 300,00	0,00	28 700,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 706,90	16 370,00	0,00	-5 663,10
2184	Mobilier	15 000,00	485,00	0,00	14 515,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 134,30	0,00	-1 134,30
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf opérations)</b>	<b>2 000,00</b>	<b>1 779,38</b>	<b>0,00</b>	<b>220,62</b>
2312	Agencements et aménagements de terrains	2 000,00	1 779,38	0,00	220,62
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 137 406,90</b>	<b>2 120 707,67</b>	<b>443 715,15</b>	<b>572 984,08</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>220 197,86</b>	<b>220 197,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641	Emprunts en euros	220 197,86	220 197,86	0,00	0,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>220 197,86</b>	<b>220 197,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>3 357 604,76</b>	<b>2 340 905,53</b>	<b>443 715,15</b>	<b>572 984,08</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>Charges transférées (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>3 357 604,76</b>	<b>2 340 905,53</b>	<b>443 715,15</b>	<b>572 984,08</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>150 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>150 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	804 200,00	796 146,29	0,00	8 053,71
10222	FCTVA	150 000,00	92 277,65	0,00	57 722,35
10226	Taxe d'aménagement	54 200,00	103 868,64	0,00	-49 668,64
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	600 000,00	600 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	870 000,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 674 200,00</b>	<b>796 146,29</b>	<b>0,00</b>	<b>878 053,71</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>1 824 200,00</b>	<b>796 146,29</b>	<b>0,00</b>	<b>1 028 053,71</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	409 811,19			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	5 211,56	500 005,00		-494 793,44
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	360 707,75		-360 707,75
2111	Terrains nus	0,00	58 605,68		-58 605,68
2115	Terrains bâtis	0,00	80 691,57		-80 691,57
28031	Frais d'études	1 360,00	0,00		1 360,00
281312	Bâtiments scolaires	1 234,44	0,00		1 234,44
281318	Autres bâtiments publics	97,00	0,00		97,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 184,08	0,00		1 184,08
28138	Autres constructions	557,30	0,00		557,30
281578	Autre matériel et outillage de voirie	778,74	0,00		778,74
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>415 022,75</b>	<b>500 005,00</b>		<b>-84 982,25</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>415 022,75</b>	<b>500 005,00</b>		<b>-84 982,25</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>2 239 222,75</b>	<b>1 296 151,29</b>	<b>0,00</b>	<b>943 071,46</b>
<b>Pour information</b>		<b>1 118 382,01</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 073-217303296-20240311-2024\_011-DE

### III – VOTE DU BUDGET

#### DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>		<b>A2.1</b>

### A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 073-217303296-20240311-2024\_011-DE



**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**  
**A2.2**

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					2 050 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 050 000,00									
00001317888	Société CREDIT AGRICOLE	27/04/2018		30/07/2018	250 000,00	F			0,800		T	C	O	A-1
00001480394	Société CREDIT AGRICOLE	13/11/2018		25/02/2019	150 000,00	F			1,050		T	X Echéance constante	O	A-1
00001986167	Société CREDIT AGRICOLE	10/09/2020		15/12/2020	400 000,00	F			0,420		T	X Echéance constante		A-1
00002411717	Société CREDIT AGRICOLE	12/04/2022		30/08/2022	250 000,00	F			1,220		T	X Echéance constante		A-1
00002544772	Agence CA DES SAVOIE	10/10/2022		25/02/2023	1 000 000,00	F			2,640		T	X Echéance constante		A-1
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>					0,00									
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)</b>					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
102/2020		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	X X	O	A-1
126/2012		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	X X	O	A-1
169/2012		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	X X	O	A-1
171/2017		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	X X	O	A-1
179/2019		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	X X	O	A-1
189/2016		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	X X	O	A-1
209/2014		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	X X	O	A-1
282/2015		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	X X	O	A-1
407/2018		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	X X	O	A-1
439/2019		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	X X	O	A-1
440/2019		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	X X	O	A-1
441/2019		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	X X	O	A-1

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 073-217303296-20240311-2024\_011-DE

Berger  
Levrault

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
63/2015 MDT 141/2019		01/01/2002 01/01/2002	01/01/2002 01/01/2002		0,00 0,00	F F		0,000 0,000	0,000 0,000		X X	XX XX	O O	A-1 A-1
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>2 050 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICINE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>1 479 023,57</b>					<b>220 197,86</b>	<b>30 667,52</b>	<b>0,00</b>	<b>2 786,26</b>
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 479 023,57					220 197,86	30 667,52	0,00	2 786,26
00001317888		0,00	A-1	53 571,46	1,33	F	0,800		35 714,28	607,14	0,00	72,82
00001480394		0,00	A-1	43 986,54	1,92	F	1,082		21 649,68	604,12	0,00	46,18
00001986167		0,00	A-1	271 837,20	6,75	F	0,422		39 621,10	1 245,78	0,00	50,74
00002411717		0,00	A-1	198 208,39	5,42	F	1,226		34 632,78	2 682,62	0,00	210,57
00002544772		0,00	A-1	911 419,98	8,92	F	2,666		88 580,02	25 527,86	0,00	2 406,15
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
102/2020		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
126/2012		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
169/2012		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
171/2017		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
179/2019		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
189/2016		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
209/2014		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
282/2015		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
407/2018		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
439/2019		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
440/2019		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
441/2019		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
63/2015		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
MDT 141/2019		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 073-217303296-20240311-2024\_011-DE

Berger  
Levrault



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts parçus (le cas échéant) (16)	
									-			
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 479 023,57</b>					<b>220 197,86</b>	<b>30 667,52</b>	<b>0,00</b>	<b>2 786,26</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le



ID : 073-217303296-20240311-2024\_011-DE

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

### A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 073-217303296-20240311-2024\_011-DE



**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

**IV**  
**A2.4**

**A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor).</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 479 023,57	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 073-217303296-20240311-2024\_011-DE



## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV  
A2.5

## A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 073-217303296-20240311-2024\_011-DE



<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		<b>A2.5</b>

### A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)					0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)					0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00	0,00	
<b>Total</b>					0,00	0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 073-217303296-20240311-2024\_011-DE



## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

## A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)						Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/166</b>					0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Refinancement de dette (3)</b>															
<b>Total des recettes au c/166</b>					0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Refinancement de dette (4)</b>															

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le



ID : 073-217303296-20240311-2024\_011-DE

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N**

**IV**  
**A2.7**

**A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)					
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié (5)		Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital		
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)											Index (4)	Taux act.
<b>Total</b>																			0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.  
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 073-217303296-20240311-2024\_011-DE



<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>		
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>		
		<b>A2.8</b>

**A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Aurès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Aurès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le



ID : 073-217303296-20240311-2024\_011-DE



## IV – ANNEXES

### ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES D

#### A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A3****A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>			<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	
		0	01/01/2000

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**ETAT DES PROVISIONS**

**A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 073-217303296-20240311-2024\_011-DE

<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>
<b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>

**A5**

**A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>220 197,86</b>	<b>220 197,86</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>220 197,86</b>	<b>220 197,86</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	220 197,86	220 197,86
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>220 197,86</b>	<b>443 715,15</b>	<b>0,00</b>	<b>663 913,01</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>1 489 222,75</b>	<b>III 196 146,29</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>204 200,00</b>	<b>196 146,29</b>
10222	FCTVA	150 000,00	92 277,65
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	54 200,00	103 868,64
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>1 285 022,75</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 360,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	1 234,44	0,00
281318	Autres bâtiments publics	97,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 184,08	0,00
28138	Autres constructions	557,30	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	778,74	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	870 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	409 811,19	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>196 146,29</b>	<b>0,00</b>	<b>1 118 382,01</b>	<b>600 000,00</b>	<b>1 914 528,30</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 663 913,01</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 1 914 528,30</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3) 1 250 615,29</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA  
TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**A7.2.1**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA  
TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT**

**A7.2.2**

Cet état ne contient pas d'information.



**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

**A7.3.1**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

**A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM****A7.3.2**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

**A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU  
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT****A7.4.1****A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
<b>Article (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU  
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT****A7.4.2****A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
<b>Article (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Montant</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

**A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A9</b>

**A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 13/03/2024
Reçu en préfecture le 13/03/2024
Publié le
ID : 073-217303296-20240311-2024_011-DE



## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

## A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE FRAIS ETUDES SITUATION N°7	5 035,10	0,00	2
01/01/2023	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE "CHEMIN DE LA PATTE D'OIE"	3 830,40	0,00	20
03/01/2023	RECONSTRUCTION DE LA CUISINE ETE LA FRANCAISE	20 996,00	0,00	0
03/01/2023	RECONSTRUCTION DE LA CUISINE ETE LA FRANCAISE	7 930,00	0,00	0
17/01/2023	REFECTION CHEMIN DU GAS TRAVAUX DE PREPARATION	68 166,60	0,00	0
17/01/2023	REFECTION CHEMIN DU GAS TRAVAUX DE PREPARATION	39 914,70	0,00	0
24/01/2023	RECONSTRUCTION DE LA CUISINE ETE LA FRANCAISE	8 528,70	0,00	0
25/01/2023	Relamping Rest La Française	2 251,85	0,00	15
27/01/2023	TAM VILLARCHER RUE DE LA PLAINE AMENAGEMENT PARKING MO DGD	2 268,40	0,00	0
31/01/2023	CREATION CLASSE SUPPLEMENTAIRE	9 135,96	0,00	0
31/01/2023	CREATION CLASSE SUPPLEMENTAIRE	1 436,64	0,00	0
01/02/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2022	32 988,37	0,00	0
03/02/2023	MO CUISINE ETE LA FRANCAISE	450,00	0,00	0
06/02/2023	FRAIS D ETUDES CONSTRUCTION MEDIATHEQUE SUR TOIT ECOLE	315,85	0,00	0
06/02/2023	Facture n° 155Z0FAC2208000103 du 05/08/2022	571,06	0,00	0
07/02/2023	CREATION CLASSE SUPPLEMENTAIRE	1 056,23	0,00	0
07/02/2023	RECONSTRUCTION DE LA CUISINE ETE LA FRANCAISE	2 933,89	0,00	0
14/02/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2022	14 549,24	0,00	0
17/02/2023	CREATION CLASSE SUPPLEMENTAIRE	954,18	0,00	0
17/02/2023	Porte d'entrée de la Source	2 484,00	0,00	10
21/02/2023	FRAIS D ETUDES CONSTRUCTION MEDIATHEQUE SUR TOIT ECOLE	426,31	0,00	0
21/02/2023	FRAIS D ETUDES CONSTRUCTION MEDIATHEQUE SUR TOIT ECOLE	390,62	0,00	0
21/02/2023	Facture n° 155Z0FAC2208000103 du 05/08/2022	919,27	0,00	0
21/02/2023	Facture n° 155Z0FAC2208000103 du 05/08/2022	831,24	0,00	0
21/02/2023	Facture n° 155Z0FAC2208000103 du 05/08/2022	655,24	0,00	0
21/02/2023	Facture n° 155Z0FAC2208000103 du 05/08/2022	745,96	0,00	0
28/02/2023	CREATION CLASSE SUPPLEMENTAIRE	1 941,43	0,00	0
28/02/2023	CREATION CLASSE SUPPLEMENTAIRE	35 920,56	0,00	0
09/03/2023	FRAIS D ETUDES CONSTRUCTION MEDIATHEQUE SUR TOIT ECOLE	278,87	0,00	0
09/03/2023	Facture n° 155Z0FAC2208000103 du 05/08/2022	482,94	0,00	0
21/03/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2022	41 392,50	0,00	0
28/03/2023	FRAIS D ETUDES CONSTRUCTION MEDIATHEQUE SUR TOIT ECOLE	462,83	0,00	0
28/03/2023	FRAIS D ETUDES CONSTRUCTION MEDIATHEQUE SUR TOIT ECOLE	351,55	0,00	0
28/03/2023	FRAIS D ETUDES CONSTRUCTION MEDIATHEQUE SUR TOIT ECOLE	6 042,12	0,00	0
03/04/2023	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE "CHEMIN DE LA PATTE D'OIE"	6 081,60	0,00	20
17/04/2023	CONSTRUCTION PREAU GROUPE SCOLAIRE	1 675,32	0,00	0
17/04/2023	CREATION CLASSE SUPPLEMENTAIRE	3 830,23	0,00	0
17/04/2023	EXTENSION MICRO CRECHE	9 516,00	0,00	10
18/04/2023	RECONSTRUCTION DE LA CUISINE ETE LA FRANCAISE	4 803,44	0,00	0
18/04/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2022	20 000,00	0,00	0
25/04/2023	TAM VILLARCHER RUE DE LA PLAINE AMENAGEMENT PARKING MO DGD	2 268,40	0,00	0
25/04/2023	MO MARCHE LES JARDINS DU LAVOIR	3 837,60	0,00	0
25/04/2023	RECONSTRUCTION DE LA CUISINE ETE LA FRANCAISE	8 528,70	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
25/04/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	60 257,50	0,00	0
25/04/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	41 392,50	0,00	0
25/04/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	10 990,00	0,00	0
25/04/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	40 418,35	0,00	0
25/04/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	17 258,23	0,00	0
25/04/2023	AMENAGEMENT PARKING NOEL MERCIER	3 510,00	0,00	20
26/05/2023	CREATION MASSIFS	2 830,74	0,00	15
31/05/2023	CREATION CLASSE SUPPLEMENTAIRE	4 894,15	0,00	0
31/05/2023	EXTENSION GROUPE SCOLAIRE CLASSE SUPPLEMENTAIRE SITUATION 2 DGD	4 894,15	0,00	15
03/07/2023	EXTENSION MICRO CRECHE	5 742,00	0,00	10
04/07/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	53 528,93	0,00	0
29/09/2023	FRAIS D ETUDES CONSTRUCTION MEDIATHEQUE SUR TOIT ECOLE	7 715,78	0,00	0
29/09/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	7 715,78	0,00	0
09/10/2023	TEMPO ET BALISES	1 385,42	0,00	6
19/10/2023	EXTENSION MICRO CRECHE	1 618,20	0,00	10
02/11/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	484,04	0,00	0
07/11/2023	FRAIS D ETUDES CONSTRUCTION MEDIATHEQUE SUR TOIT ECOLE	204,14	0,00	0
07/11/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	43 587,24	0,00	0
10/11/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	4 120,89	0,00	0
10/11/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	3 374,37	0,00	0
10/11/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	21 901,31	0,00	0
10/11/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	3 630,54	0,00	0
10/11/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	17 732,02	0,00	0
14/11/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	23 847,87	0,00	0
14/11/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	11 903,18	0,00	0
14/11/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	26 172,94	0,00	0
15/11/2023	CREATION CLASSE SUPPLEMENTAIRE	1 235,56	0,00	0
15/11/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	84 444,96	0,00	0
15/11/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	16 491,60	0,00	0
15/11/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	28 842,65	0,00	0
16/11/2023	CONSTRUCTION PREAU GROUPE SCOLAIRE	670,13	0,00	0
20/11/2023	FOURNITURE ET POSE MOTEUR D EXTRACTION MICRO-CRECHE	8 814,00	0,00	15
22/11/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	33 832,35	0,00	0
22/11/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	76 256,40	0,00	0
22/11/2023	EXTENSION MICRO CRECHE	16 121,18	0,00	10
22/11/2023	INSTALLATION ALARMES INTRUSION MAIRIE ET BIBLIOTHEQUE	2 854,80	0,00	15
22/11/2023	ACQUISITION ECRAN ORDINATEUR	174,54	0,00	2
23/11/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	72 293,53	0,00	0
24/11/2023	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE "CHEMIN DE LA PATTE D'OIE"	14 369,90	0,00	20
24/11/2023	AMENAGEMENT PARKING NOEL MERCIER	15 795,00	0,00	20
01/12/2023	EXTENSION MICRO CRECHE	26 868,62	0,00	10
01/12/2023	ACQUISITION TABLE VITROCERAMIQUE BUT FACTURE 1314440 DU 19 10 2023	179,99	0,00	6
01/12/2023	ACQUISITION FOUR ENCASTRABLE BUT FACTURE 1314444	219,99	0,00	6
01/12/2023	MATERIEL DE TOPOGRAPHIE E-TL FACTURE FC2309356	798,00	0,00	6
01/12/2023	DEPOSE ET REMPLACEMENT CHAUDIERE LA CURE FA 01120	5 980,80	0,00	10
01/12/2023	REMPLACEMENT CHAUDIERE CANTINE ET BIBLIOTHEQUE RUSHITI FA 01122	16 920,43	0,00	6
08/12/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	204,54	0,00	0
12/12/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	41 831,80	0,00	0
12/12/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	5 519,40	0,00	0
12/12/2023	EXTENSION MICRO CRECHE	720,00	0,00	10
22/12/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	11 587,90	0,00	0
22/12/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	3 333,30	0,00	0
22/12/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	12 664,80	0,00	0
29/12/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	32 988,37	0,00	0
29/12/2023	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE VOGLANS 2023	62 751,52	0,00	0
29/12/2023	ACQUISITION PARCELLES LES SERVAGES AB170 A 175	31 605,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des	Durée de
Mises en concession ou affermage				
Divers				
29/12/2023	PARCELLE AK 229 LES JARDINS DU LAVOIR	16 671,35	0,00	0
29/12/2023	ACQUISITION PARCELLE AM 107 ET 110	80 691,57	0,00	0
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 522 024,15</b>	<b>0,00</b>	

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

## A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
29/12/2023	ACQUISITION PARCELLES LES SERVAGES AB170 A 175	31 605,00	0	0,00	31 605,00	31 605,00	0,00
29/12/2023	PARC AK 230 LES JARDINS DU LAVOIR	10 329,33	0	0,00	10 329,33	170 000,00	159 670,67
29/12/2023	PARCELLE AK 229 LES JARDINS DU LAVOIR	16 671,35	0	0,00	16 671,35	198 000,00	181 328,65
29/12/2023	ACQUISITION PARCELLE AM 107 ET 110	80 691,57	0	0,00	80 691,57	100 400,00	19 708,43
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>139 297,25</b>					<b>360 707,75</b>

<b>IV – ANNEXES</b>		
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>		
<b>OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>		<b>A10.3</b>

**A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	870 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	500 005,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	139 297,25

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****A10.4****A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES****A10.5****A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE**

**A12**

Cet état ne contient pas d'information.

## IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

## B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)			En capital	
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					133 434,50	89 110,57											2 209,48	4 909,84	
Commune de Voglans	2013	X Echéance constante	LOGEMENT ICF SUD EST DOMAINE DES CIMES	Agence CA ILE DE FRANCE	133 434,50	89 110,57	14,58	A	F		2,350	F	2,350				2 209,48	4 909,84	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 252 121,18	1 162 857,63											27 932,39	183 706,18	
ICF SUD EST MEDITERRANEE	2012	X Echéance constante	Domaine des Cimes	Etablissement CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	224 921,50	161 667,05	23,00	A	V	2,850	V	1,350					2 262,97		
OPAC DE SAVOIE	1994	X Echéance constante	CONSTRUCT* LOGEMENTS LES LAURIERS	Etablissement CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	233 548,24	0,00	0,58	A	V	3,550	V	3,550					2 780,32		
OPAC DE SAVOIE	2011	X Echéance constante	Const logements Imm LA FONTAINE	Etablissement CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	556 483,60	49 877,66	1,00	T	F	2,920	F	2,920					2 342,13		

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 073-217303296-20240311-2024\_011-DE

Berger  
Levrault

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riél (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En Intérêts (8)	En capital
OPAC DE SAVOIE	2018	X Echéance constante	Const logements Les Jardins du Comité	Etablissement CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	1 237 167,84	961 312,92	14,67	A	V	2,050		V		2,050	-		20 546,97	50 978,16
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>2 385 555,68</b>	<b>1 251 968,20</b>											<b>30 141,87</b>	<b>188 616,02</b>

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).



**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT  
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>2 853 911,85</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET  
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.4</b>

#### **B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.  
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le



ID : 073-217303296-20240311-2024\_011-DE

## IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET  
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

## B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES  
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.6****B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET  
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERSB1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS  
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b> <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
<b>Personnes de droit public</b> <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u> <u>Autres</u>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>	

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****B3**

<b>TOTAL Reste à employer au 01/01/N :</b>		<b>0,00</b>	
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Reste à employer au 31/12/N :</b>		<b>0,00</b>	

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

**IV**  
**C1.1**

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 073-217303296-20240311-2024\_011-DE





## IV – ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex. : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée p

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 073-217303296-20240311-2024\_011-DE



Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 073-217303296-20240311-2024\_011-DE

**C1.2**

**IV – ANNEXES**  
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION**  
**ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N**

**C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)**

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER****C2****C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

**IV – ANNEXES**  
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**  
**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT**

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU  
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

**C3.4**

**C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

**IV – ANNEXES****DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>



### IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0  
Nombre de membres présents : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 0  
VOTES :  
Pour : 0  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Date de convocation : ~~01/04/2024~~ 06/03/2024

Présenté par (1) Le Maire.

A , le ~~01/04/2024~~ 11/03/2024

Le Maire

Le Maire,  
Yves MERCIER



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session :

A , le ~~01/04/2024~~ 11/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le



ID : 073-217303296-20240311-2024\_011-DE



Préfecture de la Seine-Saint-Denis  
13/03/2024